

## Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables LCB/FT, contrôle interne, conformité, juristes... des mutuelles et institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance, de courtage.

## Pour obtenir quoi ?

Comprendre les obligations réglementaires et disposer des principaux points clés pour mettre en place un dispositif LCB/FT conforme et opérationnel.

## Quels objectifs pédagogiques ?

**Appréhender** la définition de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) et des typologies associées.

**Expliquer** les exigences réglementaires.

**Déployer** un dispositif opérationnel de LCB/FT.

## Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (contexte réglementaire et définition...) sur la LCB/FT et la présentation des différents éléments d'un dispositif LCB/FT à travers des exemples concrets, enrichis par les échanges entre participants. Des mises en situation seront proposées, afin d'élaborer une classification des risques et d'étudier les opérations à réaliser en fonction des natures des produits.

## Quels sont les prérequis ?

Aucun.

## Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

## Qui anime cette formation ?

### Patrick ROLLIER,

Spécialiste de la lutte contre la fraude externe en assurance de personnes, il a développé une véritable expertise en presque 15 ans de carrière. Il a principalement exercé au sein du groupe Malakoff Médéric, puis Malakoff Médéric-Humanis.



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**18 septembre 2026**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8<sup>e</sup>

### Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

## Qu'allez-vous apprendre ?

### Contexte réglementaire et définition

- Les dispositions européennes (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> directives)
- Les dispositions nationales
- Les principes d'application sectoriels
- Définitions

### Typologie de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

- Les typologies de blanchiment de capitaux
- Les typologies de financement du terrorisme

### Volet préventif : Comment construire un dispositif LCB/FT opérationnel ?

- Les fondamentaux
- La classification des risques et les vigilances associées
- La notion de soupçon
- Le gel des avoirs
- Les acteurs clés du dispositif
- Les impacts organisationnels

### Volet répressif : quels sont les risques et les sanctions encourues ?

- Le risque d'image
- Le risque pénal
- Le risque réglementaire (ACPR)

### Le dispositif LCB/FT dans Solvabilité II

- Le rôle du juridique, de la conformité, du contrôle interne et de l'audit interne
- Quels reportings réalisés et à qui ?

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

## Qu'en disent les stagiaires ?

« Petit groupe permettant de nombreux échanges. Formation très claire et intensive, contenu complet, échanges fournis. »

*CB, Responsable Gestion Finance et contrôle Interne – APGIS*